

Conseil Municipal du lundi 25 novembre 2013

Présenté par Monsieur le Maire en début de réunion, le compte-rendu de la réunion du Conseil du mercredi 23 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité par les élus.

Finances

Des admissions en non-valeur sont acceptées sur le budget camping pour 73,25 € et sur le budget principal pour 785,19 €.

Subventions complémentaires

Des subventions complémentaires, programmées au budget en mars dernier, sont votées à hauteur de 2.300 € pour les clubs de l'Avant-Garde et de Plouvorn Handball.

Assainissement

Les travaux de renouvellement du réseau de transfert Pen Ar Harden-Kerarbellec sont attribués à l'entreprise Eiffage Energie pour 105.565 €.H.T.

Abri-bus :

Deux abribus supplémentaires sont commandés pour 2.970 € H.T. Ils seront installés par les services techniques à Kerhuel et à Kergonan.

Dénomination rue des Châtaigniers

La voie desservant le futur commerce Carrefour Market et la pharmacie sur la partie haute du terrain Guivarch, avec entrée par l'actuel Garage Coat rue d'Armor, se dénommera rue des Châtaigniers.

Chapelle de Lambader

L'entreprise Abgrall Frères de St-Thégonnec est missionnée pour reprendre le mur de soutènement en contre-bas de la chapelle de Lambader pour 25.630 €.H.T.

Syndicat d'Electrification du Pays de Landivisiau

Les élus acceptent le transfert de l'actif et du passif du Syndicat d'Electrification du Pays de Landivisiau au Syndicat Départemental d'Energie du Finistère.

Compte-rendu des commissions

Environnement et Espace Rural

Une borne informatique neuve sera installée pour mi-décembre sur le pont-basculé à Kerarbellec.

Vie Associative, Culturelle et Bâtiment de Sports et de Loisirs

Un bilan a été dressé des activités au plan d'eau. Des améliorations seront apportées d'ici l'été 2014 sur le site et en matière d'équipements.

Affaires Sociales, Affaires Scolaires

Des travaux d'aménagement dans le cimetière, à l'angle nord-ouest de l'Eglise sont commandés auprès de la société Fleur du Léon pour 2.705 € H.T.

Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs

Une étude est en cours pour réaliser une 3^{ème} tranche dans le lotissement de Pen Ar Harden.

Les plantations se poursuivent dans les aménagements effectués route de Morlaix et aux entrées de bourg venant de Saint-Pol de Léon et de Landivisiau.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée en Mairie au mardi 17 décembre 2013.